

COCCINELLE/NOUVEAU MAS

Inscription pour les vacances de printemps 2018

accueil de loisirs sans repas - 3/14 ans

Le formulaire est à compléter et à remettre au responsable de l'accueil de loisirs entre le 07 et le 16 mars 2018.
Votre demande sera enregistrée au moment du dépôt du dossier et une réponse vous sera donnée à partir du 19 mars.
Puis vous devrez venir confirmer votre inscription sur rendez-vous entre le 19 mars et le 30 mars.
Après cette date les places attribuées mais non confirmées seront redistribuées.

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom – Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Email		

◆ Nombre d'enfants à inscrire :

- Nom-Prénom

Né(e) le

École PAI* oui ? non ?

- Nom-Prénom

Né(e) le

École PAI* oui ? non ?

- Nom-Prénom

Né(e) le

École PAI* oui ? non ?

**Projet d'Accueil Individualisé*

Au moment du dépôt du dossier de demande d'inscription, sauf pour les enfants déjà inscrits depuis le 4 septembre 2017 à l'espace familles, vous devez fournir :

- une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une copie de la dernière fiche de paie ou attestation d'employeur

Au moment de la confirmation de l'inscription, munissez-vous :

- du carnet de santé du ou des enfants inscrits.
- du livret de famille, de l'attestation CAF et d'un certificat de scolarité pour les enfants de moins de 6 ans.

◆ Souhaitez-vous inscrire vos enfants sur toute la période ?
OUI ? NON ?

◆ Mettre 1 sur la semaine que vous souhaitez obtenir en priorité, mettre 2 si vous souhaitez une seconde semaine.

(la seconde semaine sera attribuée en fonction des places disponibles)

Cocher par ordre de priorité les semaines souhaitées :

- Semaine du 09 au 13 avril 2018 choix 1? 2?

- Semaine du 16 au 20 avril 2018 choix 1? 2?

De 10H à 12H et de 13h30 à 16h30 (du lundi au vendredi) et 1 journée continue par semaine en fonction du programme le mercredi ou le jeudi.

Je soussigné(e) Mme – M.

certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

A Vaux-en-Velin, le

Signature :